



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/200
5 mars 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 5 MARS 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA COLOMBIE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, que les membres du Mouvement soutiennent la demande, présentée par le Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste auprès de l'Organisation des Nations Unies, tendant à ce que le Conseil de sécurité tienne une séance officielle sur la question des sanctions imposées à la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Julio LONDOÑO-PAREDES
